

Dr. Hedaya Machhour

LE CORAN : ÉTUDE DIACHRONIQUE DE « SES TRADUCTIONS »

Les études en traduction ont connu un véritable essor au XX^e siècle jusqu'à constituer une science, la traductologie. Celle-ci s'est consacrée à la pratique (interprétariat et traduction des textes), la didactique et la théorie de la traduction.

Par contre, le phénomène de la retraduction n'a bénéficié que d'un intérêt infime malgré l'importance de la question.

Dans cette étude, nous nous proposons d'aborder ce sujet dans une perspective diachronique. Il s'agit pour nous d'envisager six traductions du Coran s'échelonnant sur quatre siècles¹. Le but est de suivre l'évolution des mentalités, les différents projets du traduire face à un même texte, les solutions proposées à une difficulté, (etc.), à travers une seule sourate, vu les limites restreintes de notre recherche. Nous avons opté pour la Sourate 67 الملك, elle est composée de trente versets.

Cette Sourate a été choisie pour deux raisons :

- la première subjective, une affinité toute particulière qui remonte à notre premier contact avec le Coran,
- la seconde objective à savoir la longueur de la Sourate, elle n'est ni longue ni courte, ce qui permet de considérer un « échantillon » de volume moyen. Aussi cette Sourate se caractérise par la présence d'un seul thème prédominant, c'est Dieu l'unique. Cette idée de l'unicité divine est le fondement de l'Islam, des preuves sont présentées tout le long de la Sourate pour convaincre les mécréants et assurer les croyants dans leur foi.

Notre corpus débute avec Du Ryer (1647), Savary (1783) et Kasimirski (1832). Les trois traductions couvrent trois siècles successifs.

Les trois autres traductions appartiennent au XX^e siècle, mais expriment des tendances différentes. Elles ont été choisies parmi beaucoup d'autres parues au XX^e siècle, ce sont :

- Mardrus (1926) au début du siècle,
- Blachère (1947) vers la moitié du siècle,
- et Berque (1990) à la fin du siècle.

Ce choix, quoique arbitraire², est assez représentatif, d'après nous, de la traduction en langue française qui s'étend sur quatre siècles.

Pour en esquisser un panorama général, nous pouvons dire que la première de cette longue lignée est celle de Du Ryer. Elle est suivie par 15 traductions complètes et 14 incomplètes jusqu'en 1982³. De 1980 à 1992⁴, il y a 8 traductions nouvelles et 11 éditions de traductions déjà éditées, en plus de 2 traductions sous presse.

Ainsi, le Coran a été traduit 26 fois en langue française dans son intégralité.

C'est un phénomène mondial comme le prouvent les chiffres publiés par la Bibliographie⁵ qui recense les traductions parues entre 1515 et 1980 : le Coran a été traduit en 65 langues, 557 traductions complètes et 883 incomplètes⁶.

De là, nous pouvons mesurer toute l'importance de la retraduction, dimension incontournable des relations entretenues avec le Livre sacré des Musulmans, lesquelles seront discutées tout au long de cette étude. Mais, que penser de l'initiative même du re-traduire ? Pourquoi entreprendre un travail déjà fait ?

Berman a longuement réfléchi sur ce problème, il définit ainsi la re-traduction⁷:

« La re-traduction, indépendamment de ses aspects structurels, est toujours et d'abord un mouvement historique ».

Ceci est vrai dans la mesure où la retraduction ne peut qu'être envisagée sur l'axe temporel car chaque traduction est le reflet linguistique, idéologique, (etc.) de son époque. Voilà ce que Steiner affirme en parlant des traductions allemandes de Shakespeare⁸:

« *C'est ce qui explique l'observation banale que chaque siècle refait ses traductions, que l'interprétation, mis à part le premier exemple fugitif, n'est jamais que réinterprétation, aussi bien de la somme des commentaires précédents que de l'original* »

A ce point de notre propos, il nous faut définir la démarche et la méthode adoptées. Cette étude s'inscrit dans le cadre de la critique des traductions telle que l'envisage Berman dans son ouvrage pionnier : *Pour une critique des traductions*.

John Donne⁹ : Pour la première fois, une tentative est faite pour instituer une critique « avec un C majuscule »¹⁰ des traductions. C'est ainsi que la définit Berman¹¹

« [...] Mais si critique veut dire analyse rigoureuse d'une traduction, de ses traits fondamentaux, du projet qui lui a donné naissance, de l'horizon dans lequel elle a surgi, de la position du traducteur ; si critique veut dire, fondamentalement, dégagement de la vérité d'une traduction, alors il faut dire que la critique des traductions commence à peine à exister ».

Tout en adoptant (et adaptant) cette démarche, nous irons plus loin pour aboutir à des conclusions qui vont – espérons-le – découler de la confrontation des traductions.

Nous devons tout d'abord, présenter les traducteurs avant de passer à leur traduction.

Sur la page du titre, nous avons avec Du Ryer :

« *L'Alcoran de Mahomet. Translaté d'Arabe en François* ».

Dès le début, nous apprenons que Du Ryer ne croit pas en l'essence divine du Coran puisqu'il l'attribue au prophète. Ceci est répété à plusieurs reprises dans son introduction intitulée, « Au lecteur » : « ce faux prophète », « inventée assez grossièrement », « absurdités », (etc.).

Cette idée de Mohammad « inventeur du Coran » est très en vogue jusqu'au XX^e siècle avec Montet qui l'affiche dans le titre¹².

Une autre idée, dont Du Ryer est l'investigateur, et qui sera répercutée à travers plusieurs siècles, c'est l'incohérence du Coran. Il dit¹³ :

« Il (le prophète) les divise en plusieurs lignes ou versets qui contiennent ses ordonnances et ses fables, sans observation ny de suite ny de liaison de discours, ce qui est cause que tu trouveras en ce Livre un grand nombre de pièces détachées, et diverses répétitions de mesmes choses. Il a été expliqué par plusieurs Docteurs Mahométans, leur explication est aussi ridicule que le texte ; [...] »

L'impact de Du Ryer est grand car il est le premier à traduire le Coran en langue française. Comme le dit Blachère, sa traduction est considérée comme étant à la base de plusieurs traductions européennes : en anglais, en néerlandais et en allemand¹⁴.

Cette prétendue incohérence, nous la retrouvons avec Mardrus et plus tard avec Blachère. Elle rebute le lecteur comme l'explique Mardrus¹⁵ :

« Dans notre présente traduction, nous avons tenu, pour faciliter la compréhension du Livre, à donner aux Sourates un ordre qui nous a paru mieux répondre aux besoins du lecteur européen ».

Quant à Blachère, il est allé encore plus loin en présentant une traduction « selon un reclassement chronologique des sourates », il justifie son projet en disant¹⁶ :

« Ainsi serait offerte, au lieu du chaos de l'actuelle VULGATE, une suite de textes représentant dans ses grandes lignes, l'évolution de la prédication du Prophète, [...] ».

Pour passer à Savary, nous trouvons qu'il a appris la langue arabe lors d'un séjour en Egypte, c'est donc l'arabe dialectal qu'il possède le mieux¹⁷. C'est ce que remarque Blachère¹⁸.

« S'il semble bien posséder l'arabe dialectal, il n'a, par contre, qu'une connaissance insuffisante de la langue écrite. Sa version du CORAN s'appuie donc sur celle de Marracci et de

Sale, avec confrontation du texte arabe. Malgré tout, elle ne laisse d'être fort supérieure à celle de Du Ryer ».

Si Savary ne maîtrisait pas l'arabe classique, sa traduction, par contre, a bénéficié d'un grand crédit pendant de longues années.

Kasimirski a connu le même sort. Sa traduction qui paraît au XIX^e siècle, a été rééditée par Garnier-Flammarion en 1970. Le texte de Kasimirski est précédé d'une chronologie et d'une préface de Mohammad Arkoun dont le nom fait autorité en France. Sa préface, en 25 pages, est intitulée : « Comment lire le Coran ? »¹⁹.

Pour passer au XX^e siècle avec une nouvelle traduction, nous avons Mardrus²⁰ avec :

Le Koran qui est la guidance et le différenciateur. Traduction littérale et complète des Sourates Essentielles.

Notons que Mardrus est déjà à l'époque le traducteur de : *Le Livre des Mille nuits et une nuit* ainsi que du *Cantique des Cantiques*. A travers ces deux œuvres, il révèle son intérêt pour l'Orient et pour les textes sacrés. Mais il n'en va pas de même pour sa traduction du Coran « faite sur la demande des Ministères de l'Instruction Publique et des Affaires Etrangères ».

Il est intéressant de noter que l'indication sur le tirage de cette traduction, est de 700 exemplaires seulement dont 100 exemplaires de luxe.

Cette traduction est la seule de notre corpus, à être incomplète. Nous l'avons choisie car elle est à cheval entre l'ancien et le nouveau. Elle illustre fort bien les modifications qui commencent à se faire ressentir au début du XX^e siècle quant à la typographie, la langue, les idées, (etc.). Tous ces aspects vont être envisagés plus loin.

Ce choix tout arbitraire de 62 Sourates ne trouve qu'une brève – et non convaincante – justification dans la préface intitulée « Quelques indications » :

« Et nous avons pris soin de ne publier ici que les Sourates qui peuvent, sans lassitude, pour le lecteur, donner une idée complète du Koran »²¹.

Une autre « indication » d'une grande importance figure au tout début :

« Un fait capital à retenir, dès l'abord, c'est que l'apôtre Mohammad n'est pas l'auteur du Koran. C'est le Dieu des Musulmans qui est l'Auteur du Koran »²².

Par cette déclaration, Mardrus rompt avec une longue tradition sur deux plans : – au niveau des idées – en mentionnant le fait que le Prophète n'est pas l'auteur du Coran ; ensuite, – au niveau phonétique – à savoir la transcription du nom propre de Mohammad²³, rétablissant ainsi la prononciation arabe.

Avec Blachère, une nouvelle ère est inaugurée, c'est celle de l'érudition. Ce traducteur a publié son ouvrage en deux éditions, l'une en trois volumes dont le premier est consacré à une « Introduction du Coran ». Quant à la seconde édition, elle est réduite à un seul volume où seul l'essentiel des notes figure pour présenter un ouvrage de vulgarisation. Si la première édition est présentée à une élite (arabisants, islamologues et coranologues)²⁴, la seconde vise un public plus large, celui du lecteur moyen.

Blachère n'a pas traduit d'autres œuvres mais il est l'auteur d'ouvrages portant sur la langue arabe et le Coran²⁵. N'oublions pas que Blachère – tout comme Berque – est professeur à la Sorbonne ; il s'adresse donc essentiellement à un public spécialisé.

Quant à Berque, il ajoute à ses titres « français »²⁶ celui de « Membre de l'Académie de langue arabe au Caire ». Ce qui témoigne du crédit très large dont il jouit dans les pays arabo-musulmans, d'où la mention de ce titre sur la page de garde de sa traduction. Tous les ouvrages de Berque portent sur l'Orient²⁷ quoiqu'il refuse d'être appelé « orientaliste » vu les connotations péjoratives de ce mot.

Passons maintenant aux textes mêmes des six traducteurs. Ce qui attire notre attention en premier, c'est la typographie. Varie-t-elle de Du Ryer à Berque ?

Le texte de Du Ryer se présente comme un flux continu, sans numérotage et sans notes. Le Coran, lui, présente des numéros pour les versets, autant de repères de la lecture et surtout de la récitation.

Avec Savary, la présentation est différente puisque chaque verset figure sur une ligne avec un numéro au début. Il y a très peu de notes, une seule pour le dernier verset de la Sourate 67. Nous pouvons dire la même chose à propos de Kasimirski tout en soulignant l'absence totale de notes laquelle est commentée longuement par Mardrus qui plaide en faveur d'une logique toute particulière :

« *D'autre part, comme le goût du littré s'est épuré, et qu'il y a beaucoup plus de lecteurs cultivés que ne le pensent certains arabisants, ces lecteurs ne sauraient supporter, au bas des pages, l'éclat factice des recherches d'une érudition aussi encombrante que rébarbative. Nous voulons parler de ces notes alourdissantes, de tous ces trompe-l'œil à prétentions savantes, dont on a tant abusé, et qui ne peuvent satisfaire, en dernier ressort, que leurs seuls auteurs. Par contre, ils rebutent et détournent de l'œuvre l'esprit le plus attentif et le plus fervent. Il faut avoir la discrétion de garder dans ses tiroirs les matériaux et les outils du travail, pour ne servir au lecteur confiant que le résultat du travail, lequel seul importe. Si ce résultat n'est pas clair et satisfaisant par lui-même, ce ne sont point les notes qui l'amélioreront. Nous nous sommes fait un devoir de les proscrire »²⁸.*

En clair, Mardrus épouse un point de vue se résumant à : « *La note en bas de la page est la honte du traducteur* »²⁹.

Quant à la typographie, elle change avec ce traducteur, chaque verset est présenté comme une strophe séparée de la suivante par un blanc, et sans numérotage.

C'est seulement avec Mardrus qu'apparaissent les guillemets du discours direct. Seuls les deux points marquaient celui-ci dans les traductions de Savary et de Kasimirski. Chez Du Ryer, rien ne « marque » le discours direct.

Ceci nous pousse à mesurer le rôle prépondérant des marques typographiques dans les deux dernières traductions.

Avec Blachère, le texte se présente linéairement mais par contre, il exploite au maximum les marques typographiques :

- les guillemets pour un mot ajouté,
- le tiret pour une phrase en apposition,

- l'italique pour des passages (comme les deux versets 18 et 19 de la Sourate étudiée) mis en retrait pour marquer des passages – selon Blachère – d'une autre étape de la révélation,
- la page est divisée en deux ou trois parties pour présenter plus d'une version pour un verset (le cas ne se présente pas dans notre corpus),
- tous les signes de la ponctuation sont employés.

Les notes chez Blachère présentent un cas extrême par rapport à la tendance mise en œuvre par ses prédécesseurs. Dans chaque page de la deuxième édition consacrée à un large public, il y a en moyenne trois notes de longueur variée. Il s'explique :

« Dans une traduction du Coran, non seulement tout doit être justifié, mais il convient d'aller au devant des questions du lecteur. L'idéal serait donc une sorte de commentaire venant doubler la traduction. On sent bien toutefois qu'une telle entreprise est irréalisable et qu'à trop vouloir commenter, on finirait par submerger le lecteur sous des dissertations sans rapport avec sa curiosité ou ses habitudes. L'annotation a donc été réduite ici à l'indispensable. Tout ce qui aurait été commentaire philologique ou exégétique a été systématiquement éliminé en sorte que la présente traduction peut prétendre se suffire à elle-même »³⁰.

Pour la Sourate "المالك" qui est le no. 65 dans la première édition, il y a deux notes en plus :

- verset 5: mis en rapport avec une autre Sourate,
- versets 18-19 : pour expliquer l'italique et la mise en retrait³¹.

Dans la traduction de Berque, les notes occupent une place importante. Deux des cinq pages où figure la Sourate 67, sont divisées en deux moitiés : le haut pour la traduction, le bas pour les notes.

Dans son avant-propos, il justifie la typographie dont le choix des signes est selon lui, « bien subjectif ». Il met un tiret pour marquer l'iltifât ou changement de personne, les blancs sont introduits pour « aérer matériellement » le texte, (etc.).

Cette stratégie de la présentation qui s'est élaborée au cours des siècles, a permis une meilleure intelligibilité des textes écrits. Mais dans le cas précis du Coran, la typographie des traductions va à l'encontre de celle de l'original. Rappelons que le texte coranique se présente comme un flux continu.

Exploiter l'évolution du typographique est une chose normale quoique augmentant la « distance matérielle » entre texte initial et traduction(s).

Une question s'impose à nous avant de passer aux traductions elles-mêmes : la langue a-t-elle évolué ?

Chez Du Ryer et dans la première édition de Savary, c'est l'ancien français qui est employé. Ce n'est plus le cas dans la seconde édition de ce dernier où la langue est « modernisée ».

Par contre, on trouve des vestiges de l'ancienne langue au début du XX^e siècle, avec Mardrus. Il emploie des mots tels que : icelle, abscons, (etc.); des tournures archaïques telles que : « dans elle », « des dévoyés grands », ainsi que des formules comme : « ceux qui s'intimident de leur maître », (etc.). Il emploie également des termes dans leur acception désuète comme « braiements » pour "شهيق" dans le sens de « cris », « pérégrinez » pour "امشوا".

Passons maintenant à l'étude détaillée des traductions. Prenons le verset 5 :

" ولقد زيننا السماء الدنيا بمصابيح وجعلناها رجوما للشياطين وأعدنا لهم عذاب السعير".

Celui-ci se présente en trois « séquences ». Il y a trois verbes, donc trois actions assumées par un même pronom « Nous » renvoyant à Dieu. Le lien entre les trois parties du verset est assuré par deux pronoms personnels : le "هاء" remplaçant "مصاييح" et "الهم" remplaçant "شياطين".

Nous allons maintenant reproduire les six versions de ce verset pour les commenter par la suite³².

- **R** : « Nous avons orné le ciel et le monde d'étoiles, nous en avons chaffé les Diables, nous leur avons préparé un grand brafier ».

- **S** : « Nous avons orné le ciel le plus proche de la terre de flambeaux lumineux, dont les traits enflammés repouffent les démons destinés aux tourmens du Tartare ».
- **K** : « Nous avons orné le ciel le plus proche de ce monde de flambeaux ; nous les y avons placés afin de repousser les démons pour lesquels nous avons préparé les brasiers de l'enfer ».
- **M** : « Mais voici que Nous décorâmes le ciel le plus proche avec des flambeaux, pour qu'aussi ils servent à la lapidation des malins Chaïtans, pour lesquels nous préparâmes le supplice du brûlant Saïr ».
- **Bl** : « Certes, nous avons paré le ciel le plus proche de luminaires dont Nous avons fait de quoi lapider les Démons et Nous avons préparé pour ceux-ci le Tourment du Brasier ».
- **B** : « Ainsi avons-Nous paré le ciel inférieur de luminaires, dont Nous faisons encore lapidation des satans ; pour ceux-ci Nous avons préparé le châtiment de la Fournaise.

La traduction de Du Ryer est expéditive, sa compréhension n'est pas toujours correcte : « le ciel et le monde » et « nous en avons chassé les Diables » (dans ce cas, la structure n'est pas respectée). Le choix du mot « étoiles » et l'absence du mot "عذاب" confirment le jugement formulé.

Savary essaye de rapprocher sa traduction du visuel : « le ciel le plus proche de la terre », « lumineux » (c'est un ajout), « les traits enflammés » (autre ajout), « Tartare » renvoie à la mythologie grecque. La structure du verset n'est pas respectée : des trois « Nous » - renvoyant à Dieu – qui scandent le verset, il n'en reste qu'un seul dans la traduction de Savary.

Kasimirski a également recours au domaine visuel par l'emploi d'un démonstratif « ce monde », « les brasiers de l'enfer » et « flambeaux ».

Mardrus a recours deux fois au calque avec « Chaïtans » et « Saïr ». Or, que signifient ces deux mots en majuscule pour un lecteur francophone ? Ils ne sont pas

expliqués par Mardrus, dans un glossaire par exemple, puisque les notes sont absentes.

Il y a une différence très nette avec Blachère. Il y a plus d'abstraction, plus de respect pour la structure originale.

Nous avons la même chose avec Berque. En plus, le style est plus élégant, il y a le souci de reprendre l'étymologie des mots comme avec :

« inférieur » pour "دنیا", « satans » pour "شياطين" et « fournaise » pour "السعير" (rendant ainsi la chaleur brûlante).

Autrement dit, le langage imagé est le lot des premières traductions ainsi qu'une liberté plus grande vis-à-vis de l'original. Les deux dernières traductions recherchent plus d'abstraction et plus de précision lexicale.

Savary est celui qui incarne le mieux « l'époque parodistique ». Celle-ci est une étape de la traduction telle que la définit Goethe³³ :

« Les Français usent de ce procédé dans la traduction de tous les ouvrages poétiques [...]. Le Français, qui adapte à son parler les mots étrangers, fait de même pour les sentiments, les pensées et même les objets ; il exige à tout prix pour tout fruit étranger un équivalent qui ait poussé dans son propre terroir ».

Le verset 22 est très intéressant dans la mesure où il présente plusieurs difficultés sur les deux plans structurel et lexical. Nous allons voir comment chaque traducteur « se débrouille » pour proposer une solution qui lui est propre.

" أفمن يمشي مكبا على وجهه أهدى أمن يمشي سويا على صراط مستقيم "

Tout d'abord, il nous faut saisir la particularité de la structure de ce verset. Il se présente sous une forme interrogative "أ" précédant "من" et qui correspondrait en langue arabe à « est-ce celui qui ». Mais cette interrogation n'en est pas vraiment une, nous avons là une fausse question³⁴ puisque le verset opère une comparaison entre deux personnes : la première est décrite en termes péjoratifs et la seconde en termes laudatifs ; la comparaison est renforcée par la reprise du verbe "يمشي"

« marcher ». Au milieu du verset, nous avons le lieu de comparaison ou sa raison d'être, à travers un comparatif "أهدي". Ce mot est polysémique :

- au sens concret : le fait de connaître son chemin.
- au sens abstrait : c'est un sens plus large suggéré par l'emploi des mots "سويا" et "مستقيما" et qui veut dire se conduire correctement dans la vie selon les commandements divins.

Ce double sens se retrouve avec un autre mot employé, c'est "مكبا". Le premier sens est « jeter » ou « verser »³⁵, le second est expliqué ainsi

" أي متساقطا على وجهه متعثرا في مشيته "

c'est-à-dire : « être en état de chute, trébucher ». Il faut signaler que nous avons là une expression et non deux mots à traduire séparément.

Un troisième sens est donné par El Razi³⁶, c'est le fait de s'égarer, de marcher sans repères.

Passons maintenant aux traductions :

- **R** : « celui qui marche renverfé fur la face, est-il semblable à celui qui marche fur fes pieds dans le droit chemin ? »
- **S** : « L'homme qui se traîne le front courbé contre terre, va-t-il plus droit que celui qui marche debout dans le sentier de la justice ? ».
- **K** : « L'homme qui rampe le front contre terre est-il mieux guidé que celui qui marche droit sur le sentier droit ? ».
- **M** : « Quoi ! Est-ce donc celui qui marche versé sur le visage, qui est le plus dans la Guidance, ou bien est-ce celui qui marche d'un pas égal sur un sentier doué de rectitude ? ».
- **Bl** : « Eh quoi ! celui qui marche penchant le visage vers la terre, va-t-il plus sûrement que celui qui marche redressé, sur une Voie Droite ? ».
- **B** : « Qui va la face penchée se guiderait-il mieux que celui qui va bien droit sur une voie de rectitude ? ».

Du Ryer a senti la nécessité de mettre « marche sur ses pieds » pour faire l'équilibre avec le premier segment de la comparaison « marche renversé sur la face ». Cette expression littérale est dépourvue de sens.

Savary emploie l'expression « se traîne le front courbé » qui ne donne pas le sens. Il omet ainsi la reprise du verbe « marcher ».

Kasimirski va encore plus loin avec « rampe le front contre terre » pour donner l'image d'un reptile. « est-il mieux guidé » rend le double sens du mot "أهدى".

Mardrus opte pour « marche versé sur le visage », ce qui est un non-sens. Il emploie le mot « guidance » qui existe dans le *Grand Robert* mais dans une autre acception : « *Méthode d'assistance, aux enseignés, destinée à les aider à mieux s'adapter au milieu* ». C'est donc un emploi nouveau qu'il fait de ce mot car le contexte est différent.

La version de Blachère a le mérite de rendre le sens tout en conservant toute l'expression : « marche penchant le visage vers la terre ». Ne pourrait-on la rendre plus courte en enlevant : « vers la terre » dont le sens est déjà présent. « va-t-il » est suivi d'un adverbe « sûrement » qui permet d'envisager le double sens du mot "أهدى".

Quant à Berque, il préfère une structure simple celle-ci commence (sans interjection comme Mardrus et Blachère) par « qui ». Le choix du verbe « aller » joue sur l'ambiguïté du verset. Ceci est renforcé par l'emploi du conditionnel, temps par excellence de l'équivoque et de l'incertain.

De là, nous remarquons que les premières traductions s'attachent aux mots sans rendre le sens ; avec les deux dernières, il y a une tentative de rendre le sens tout en respectant, autant que faire se peut, la valeur des mots de l'original.

Cette évolution épouse le concept de la traduction enseigné par l'ESIT, à savoir la traduction interprétative ; le contraire serait pour Marianne Lederer³⁷ le phénomène de la « *décontextualisation* » qu'elle définit clairement :

« *J'englobe sous l'appellation traduction linguistique, la traduction de mots et la traduction de phrases hors contexte et*

je dénomme traduction interprétative, ou traduction tout court, la traduction des textes »³⁸.

La traduction éclairée par le contexte ne peut être mieux illustrée que par le dernier exemple que nous allons étudier et qui s'avère également le dernier de la Sourate 67.

Le verset 30 insiste sur le sens général de la Sourate et le résume en quelque sorte à travers une preuve irréfutable du pouvoir divin, à savoir l'eau. N'oublions pas que le premier récepteur du Coran, vivait dans le désert et que pour lui l'eau est l'équivalent de vie.

" قل أرأيتم إن أصبح ماؤكم غورا فمن يأتكم بماء معين "

Le couple mort/vie présent au début de la Sourate, (verset 2) comme étant une épreuve infligée aux humains par Dieu est proposé là autrement à travers la disparition de l'eau/son jaillissement.

Deux mots contraires défient la traduction par un équivalent qui serait unique, c'est "غورا" et "معين". Le mot "معين" signifie « s'éloigne pour devenir souterraine », et le sens est un dérivé de "عين" qui signifie « source ».

Passons maintenant aux traductions :

- **R** : « Si l'eau qui abreuve vos troupeaux entre sous la terre, qui vous donnera d'autre eau, ou une autre fontaine pour vous fecourir ? ».
- **S** : « Dis-leur : répondez. Si demain la terre entr'ouverte engloutissait toute l'eau qui sert à vous désaltérer, qui pourrait faire jaillir d'autres sources de son sein ? »³⁹.
- **K** : « Dis: Que vous en semble ? Si demain la terre absorbe toutes les eaux, qui fera jaillir de l'eau courante et limpide ? ».
- **M** : « Dis : « Vous rendez-vous compte »

Si un matin votre eau
s'anéantissait en terre,

lors, qui vous viendrait avec une eau secourable ? »

- **Bl** : « Dis : « Quel est votre avis ? Si l'eau dont vous disposez se perd [en terre] qui donc [sinon Allah] vous donnera une eau pure ? ».
- **B** : « Dis : « Qu'opinez-vous ? Si votre eau s'abîme un beau matin, qui donc vous pourvoira d'une eau à fleur du sol ? ».

Nous remarquons la longueur de ces versions par rapport à l'original dont la formule concise et lapidaire présente une dernière preuve indiscutable.

Avec Du Ryer et Savary, nous avons des exemples pour remplacer les deux mots de "غور" et "معين", d'où une extension explicative.

Avec Kasimirski, il y a déplacement du sujet : dans l'original, c'est l'eau qui disparaît sous terre mais dans sa version, on trouve : « la terre absorbe toutes les eaux ». Cette liberté est prise pour contourner la difficulté du mot à traduire "غور".

Mardrus rend ce mot par une formule : « s'anéantissait en terre » ; le mot « secourable » ne rend pas le sens de "معين".

Blachère a ressenti le besoin de répondre à la question posée, ce qu'il fait entre guillemets pour signaler la présence de l'ajout : « [sinon Allah] ». Il y a là le souci constant de Blachère pour décoder, pour désambiguïser un pronom, (etc.). Le mot "غور" est traduit par « se perd [en terre] » ; ce mot est rendu par le verbe « s'abîme » par Berque.

Quant à l'expression « à fleur du sol », elle n'existe pas dans le **Robert** ; c'est Berque qui fait le rapprochement, sur le modèle « à fleur de peau ». La locution prépositionnelle « à fleur de » est définie par :

« *presque au niveau de, sur le même plan* »

De là, nous constatons la présence de multiples solutions, elles vont dans le même sens dégagé auparavant, c'est-à-dire du concret vers l'abstrait. Ce mouvement irait vers des versions plus brèves et surtout plus sobres car plus dépouillées⁴⁰.

Meschonnic⁴¹ commente le fait de retraduire pour des œuvres comme la Bible, le Coran, Homère, Dante, (etc.), en disant :

« *Les transformations d'une traduction à l'autre d'un même texte, à la fois transformations de la traduction et transformations du texte, sont inséparables du **pourquoi** et du **comment** on retraduit, comme ce pourquoi et ce comment sont eux-mêmes solidaires, situés par **qui** traduit. L'histoire du traduire et sa théorie sont aussi une histoire et une théorie de la transformation des textes et de la notion de texte* ».

Nous remarquons certes, que la confrontation des six traductions étudiées nous mène à autant de textes. A travers ceux-ci, il est difficile – pour ne pas dire impossible – de percevoir le Texte original.

Il faut en dernier lieu, envisager un aspect très intéressant de notre corpus : trois de ces traductions se présentent en deux éditions, de là, nous avons trois cas différents :

- 1) Savary ou l'intervention de l'éditeur. La seconde édition est prise en charge par Garnier Frères en 1883, donc un siècle après la première édition chez Knapen et fils. Entre-temps, beaucoup de choses ont changé, d'où deux différences : l'ancien français est remplacé par le français parlé à la fin du XIX^e siècle. Une autre différence capitale, c'est la disparition d'un verset présent dans la première édition.

Il est curieux de constater que Savary avait « manipulé » l'annotation de sa traduction en faisant fusionner les versets 25 et 26 car le passage à la ligne marque un nouveau verset. Le décalage lui permet d'ajouter un soi-disant dernier verset qui dit :

« *Telles font les fables que nous débitent les dévots Mufulmans ; tels font les miracles dont ils ne balancent pas à garantir l'authenticité* ».

Cette phrase qui ne se démarque nullement de tout le reste, émet le jugement du traducteur présenté comme étant la note finale de cette Sourate.

Nous relevons juste trois mots employés : « fables », « débitent » et « ne balancent pas », au sens moderne de « ne pas hésiter ».

Dans la deuxième édition, l'annotation est rétablie et cette formule disparaît⁴².

- 2) Kasimirski ou l'intervention du préfacier. C'est une personnalité connue : Mohammad Arkoun. Il a introduit quelques changements dont l'une dans la Sourate étudiée, au verset 15 :

Première édition: « C'est lui qui pour vous a rendu la terre aplanie et basse. Marchez à travers ses plages, et nourrissez-vous de ce que Dieu vous accorde. Vous serez ressuscités pour retourner vers lui ».

Deuxième édition: « C'est lui qui a aplani la terre pour vous ; parcourez ses recoins, et nourrissez-vous de ce que Dieu vous accorde. Vous retournerez à lui au jour de la résurrection ».

Nous avons deux versions totalement différentes au niveau de la formulation, de la ponctuation et du lexique.

- 3) Blachère ou l'intervention du traducteur. Si la première édition commence à paraître en 1949, la seconde l'est pour la première fois en 1957. Les deux éditions paraissent du vivant du traducteur (Blachère est mort en 1973). Les modifications sont délibérées et justifiées par lui; elles sont de deux genres :
- la première concerne l'ordre des Sourates. Dans la seconde édition, Blachère suit l'ordre du Coran.
 - la seconde concerne les notes, celles-ci sont réduites dans la seconde édition pour mettre la traduction à la portée d'un plus grand public.

Néanmoins, les notes chez Blachère trahissent un souci permanent de comparer Bible et Coran. Nous avons là une tendance ethnocentriste qui consiste à tout évaluer en fonction du bagage culturel du traducteur. Berman en donne la définition suivante⁴³ :

« [...] qui ramène tout à sa propre culture, à ses normes et valeurs, et considère ce qui est situé en dehors de celle-ci - l'Etranger – comme négatif ou tout juste bon à être annexé, adopté, pour accroître la richesse de cette culture ».

Est-ce cette tendance qui provoque les retraductions du Coran ? Chaque époque tente de s'approprier ce texte selon ses normes.

Cette hypothèse est reflétée dans un article⁴⁴ présentant la traduction de Berque qui venait de paraître. Mohamed Sinaceur écrit :

« Ce n'est pas un Coran en français, c'est un Coran français ».

Ainsi le Coran est dépouillé de sa caractéristique intrinsèque, la langue ; plus de dix fois, des versets du Coran insistent sur la relation étroite existant entre Texte coranique et langue arabe.

Berque justement mesure à quel point cette tentative de traduire le Coran est périlleuse :

« Or tout nouveau traducteur doit-il s'excuser de l'aventure, mieux : de l'attentat ? Cet attentat, pourtant, alléguons à ma décharge que beaucoup d'autres l'ont perpétré avant moi »⁴⁵.

Et voilà que « l'attentat » est excusé en quelque sorte par le fait d'être une retraduction qui est due à ce que :

« les traductions sont plus périssables que les œuvres originales ».

Cette constatation que Kemp⁴⁶ qualifie de « lapalissade » justifie et explique la liste toujours incomplète des traductions du Coran.

Qu'en-est-il de notre liste ? Faisons un rapide survol des six traductions étudiées :

Avec Du Ryer, nous avons vraiment la première tentative, autrement dit une ébauche de l'acte de traduire. Cette vérité se manifeste au niveau de la typographie, de la langue, de la syntaxe, de la formulation, de la compréhension (disons, simpliste) du texte coranique.

Déjà avec Savary, la typographie ainsi que la ponctuation commencent à se modifier. Il y a là une prise de position à travers la manipulation des versets et

l'ajout d'un dernier. Cette note finale laisse transparaître l'hostilité, pour ne pas dire l'aversion, de l'Occident pour l'Islam et le prophète.

Kasimirski se caractérise par un texte apparemment neutre, l'absence de notes renforce cette impression. A plusieurs reprises, il se méprend sur le sens des versets et donne une version ambiguë ou absurde.

Quant à Mardrus, il est à mi-chemin entre ancien et nouveau au niveau du lexique, de la syntaxe, de la ponctuation et de la typographie. Tout ceci contribue à présenter une traduction insolite où il emploie, en plus, des termes non appropriés.

Blachère commence une nouvelle étape de la traduction qui se veut érudite (ou scientifique), il suffit de considérer les notes, la typographie, l'introduction. Il y a également un lien nouveau qui s'établit entre traducteur et lecteur, Blachère « marque » très nettement son texte au niveau de l'énonciation⁴⁷.

Enfin Berque. Sa traduction est déroutante dans la mesure où à certains endroits, on sent une pénétration du texte original ; en d'autres, sa version est presque absurde. Ce paradoxe témoignerait-il de mauvaise foi, d'incompréhension ou, peut-être, de méprises involontaires ?

Et de là à dire avec Berman:

« *Certes, toute traduction est appelée à vieillir [...]* »⁴⁸.

La traduction « dépassée » (du passé) incite à faire de nouvelles traductions. Le Coran, lui, épuise les traductions successives tout en restant le Texte par excellence, intarissable.

Source : *Bulletin of The Faculty of Arts* (Cairo University), Vol. 61, No. 4, 2001, p. 55-83.

L'auteur : Hedaya Machhour est Maître de conférences au Département de langue et de littérature françaises, Faculté de Lettres, Université du Caire.

¹ **Le corpus** (par ordre chronologique) :

- André du Ryer: *L'Alcoran de Mahomet*. Antonie de Sommerville, Paris, 1937.
- Claude-Etienne Savary : *Le Coran*, Knapen et fils, Paris, 1783.

-
- Le Koran**, Garnier Frères, Paris, 1960 (1^{re} édition 1883).
- Albert de Biberstein Kasimirski : **Le Koran**, Charpentier, Paris, 1841.
 - Le Koran**, Garnier-Flammarion, Paris, 1984 (1^{re} édition 1970).
 - Joseph Charles Victor Mardrus: **Le Koran** qui est la guidance et le différenciateur., Eugène Fasquelle, Paris, 1926.
 - Régis Blachère: **Le Koran**, Traduction nouvelle selon un reclassement chronologique des sourates (3 tomes). Maisonneuve, Paris, 1947, 1949, 1950.
 - Le Koran** (Al Qor'ân). Maisonneuve et Larose, Paris, 1980 (1^{ère} édition 1957).
 - Jacques Berque : **Le Koran**, Essai de traduction, Sindbad, Paris, 1990.
- ² Nous avons délibérément écarté la traduction de Denise Masson: [**Le Koran**. Gallimard, Paris, 1980 (1^{er} édition 1967)] quoique la seule reconnue par El Azhar car elle est très proche de celle de Blachère.
- ³ Selon le recensement de *World bibliography of translations of the meanings of the Holy Qur'an*, Oriented translations 1515-1980, Istanbul, 1986.
- ⁴ C'est la date où notre thèse de doctorat a été soutenue. Son titre est: *Etude comparée de trois traductions françaises du récit coranique de Joseph*.
- ⁵ (op.cit).
- ⁶ Ce phénomène n'est pas unique puisque nous le retrouvons avec un autre texte sacré, la Bible. L'Alliance biblique universelle supervise actuellement des centaines de traductions, sans parler de celles déjà parues dans les différentes langues.
- ⁷ « *La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain* » (in) **Les Tours de Babel**. Essais sur la traduction. T.E.R., Mauzevin, 1985, (p.129).
- ⁸ **Après Babel**, Une pratique du dire et de la traduction. Albin Michel, Paris, 1978, (pp. 234-235).
- ⁹ Gallimard, Paris, 1995.
- ¹⁰ (ibid) p.13.
- ¹¹ (ibid) p. 13-14.
- ¹² **Le Koran de Mahomet**, Payot, Paris, 1929.
- ¹³ pp. 2-3.
- ¹⁴ Tome I, p. XI.
- ¹⁵ pp. 16-17.
- ¹⁶ Tome I, p.XXX.
- ¹⁷ Il est l'auteur d'une grammaire intitulée: *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale*. Ouvrage posthume. Imprimerie impériale, Paris, 1813.
- ¹⁸ Tome I, p. XV.
- ¹⁹ Cet intitulé ne peut que nous rappeler le titre d'un ouvrage de Jacques Berque: **Relire le Koran**, où il réfute l'idée de l'incohérence du Koran dans son premier chapitre: "Approches d'une structure". Albin Michel, Paris, 1993.
- ²⁰ Cette traduction ne figure qu'en note dans le panorama esquissé par Blachère. Il dit, p.XVII (Tome I): "*On ne nous tiendra point rigueur de passer sous le silence celle de Mardrus, parue en 1925, pour la plus grande joie des arabisants*".
- ²¹ p.17.
- ²² p. 7.
- ²³ L'appellation "Mahomet" permettait le dérivé "mahométan". Cette transcription se maintient avec Maxime Rodinson mais dans le titre seulement pour ne pas froisser son lecteur. **Mahomet**. Seuil, Paris, 1979.

- ²⁴ Il est écrit sur cette édition que le tirage s'est limité à 100 exemplaires.
- ²⁵ - Avec J. Sauvaget: **Règles pour éditions et traductions des textes arabes.**
 - Avec Maurice Baudéfroy-Demombynes: - **Grammaire de l'arabe classique**
 - **Introduction au Coran.**
 - **Le Coran.**
- ²⁶ Titulaire de la chaire d'Histoire sociale de l'Islam contemporain au Collège de France et, directeur d'études de l'Ecole pratique des Hautes Etudes.
- ²⁷ - **Les Arabes d'hier à demain,**
 - **Egypte. Impérialisme et révolution,**
 - **L'Orient second.**
- ²⁸ p.23.
- ²⁹ Par Aury (cf.) **Traduire sans trahir**, Jean-Claude Margot, L'Age d'homme, Lausanne, Suisse, 1979, (p.72).
- ³⁰ pp. 7-8.
- ³¹ Pour prendre un autre exemple pour un volume plus long (110 versets), la Sourate de Joseph. 26 notes ont été écartées de la deuxième édition, pour plus de détails (voir) notre thèse (op.cit), pp. 141-142.
- ³² Nous allons les reproduire dans l'ordre chronologique avec en tête de chaque version l'initial du traducteur.
- ³³ Dans l'article "*Gæthe: traduction et littérature mondiale*" par Antoine Berman (in) **Poétique no. 52**, 1982.
- ³⁴ Foutanier: **Les figures du discours**, Flammarion, Paris, 1968, (p. 368).
- ³⁵ مادة "ك ب ب"، **معجم ألفاظ القرآن الكريم**، مجمع اللغة العربية، الهيئة المصرية العامة للكتاب، 1390 هـ، 1970م (طبعة ثانية)
- ³⁶ **التفسير الكبير**، دار إحياء التراث، بيروت (طبعة ثانية)، المجلد الخامس عشر.
- ³⁷ **La traduction aujourd'hui**, Le modèle interprétatif, Hachette, Paris, 1994.
- ³⁸ (ibid), p.15.
- ³⁹ Le verset est annoté 29 dans la première édition, le verset 30 sera étudié plus loin.
- ⁴⁰ Nous proposons cette version:
 "Dis: Si l'eau dont vous disposez, devient inaccessible, qui pourrait vous pourvoir d'une eau jaillissante".
- ⁴¹ "*Le texte comme mouvement et sa traduction comme mouvement*" (in) **Le texte en mouvement**, P.U.V., Saint-Denis, 1987, (p.30).
- ⁴² Nous n'avons pu malheureusement vérifié ce fait dans d'autres Sourates de cette traduction. Pourrait-on avoir là un ajout du copiste à l'instar des textes anciens?
- ⁴³ "*La traduction et la lettre ou l'auberge du lointain*" (op.cit), pp. 48-49.
- ⁴⁴ **Le Monde diplomatique**, février 1991.
- ⁴⁵ Avant-propos, p.12.
- ⁴⁶ "*De la traduction comme invention et stimulant*" (in) **L'Acte créateur**, P.U.F., Paris, 1997, p.175.
- ⁴⁷ Pour une étude détaillée de la question, voir notre thèse pp. 411 à 425. (op.cit).
- ⁴⁸ **Pour une critique des traductions**, (op.cit.), p. 281.